

Dissoudre une SARL



Sommaire

Etapes à suivre	5
Comment dissoudre une SARL ?	5
1) La société n'est pas en cessation des paiements	5
2) La société est en cessation des paiements	6
Quel délai respecter entre dissolution et liquidation ?	7
Décision de dissoudre la SARL	8
Convocation des associés	8
Décisions à prendre	11
1) Dissolution et ouverture de la liquidation	11
2) Nomination du liquidateur	12
a) Désignation du liquidateur	12
b) Rôle du liquidateur	12
c) Rémunération du liquidateur	13
d) Durée du mandat du liquidateur	13
Majorité nécessaire	14
1) SARL créée avant le 3 août 2005	14
2) SARL créée après le 3 août 2005	14
Suites de la dissolution	19
1) Date d'effet de la dissolution	19
2) Conséquences de la dissolution	19
a) Sur le mandat du gérant	19
b) Sur la dénomination sociale de la société	19
c) Sur les assemblées générales	19
d) Sur le commissaire aux comptes	20
e) Sur le siège social de la société	20
f) Sur le patrimoine de la société	20
g) Sur les parts sociales	20
h) Sur les contrats en cours	21
Formalités à accomplir après l'ouverture de la liquidation	22
Enregistrement du procès-verbal de dissolution	22
Publication d'un avis de dissolution	23
Dépôt d'un dossier de dissolution au greffe	24
Déroulement des opérations de liquidation	25
Missions générales du liquidateur	25
1) Achèvement des affaires sociales en cours	25

2) Réalisation de l'actif _____	25
3) Règlement du passif _____	26
Missions particulières du liquidateur _____	27
1) Convocation de l'assemblée _____	27
2) Établissement des comptes _____	27
Droit d'information des associés _____	28
1) Statuts _____	28
2) Documents sociaux _____	28
Clôture de la liquidation _____	29
Convocation des associés _____	29
Décisions à prendre _____	31
1) Approbation des comptes définitifs de liquidation _____	32
2) Quitus de la gestion du liquidateur et fin de son mandat _____	32
3) Clôture de la liquidation _____	32
Conséquences de la clôture de la liquidation _____	36
1) Sur la société _____	36
2) Sur le liquidateur _____	36
3) Sur les associés _____	36
Partage de l'actif de la SARL _____	37
Moment du partage _____	37
Règles de partage _____	38
1) Partage amiable ou judiciaire ? _____	38
2) Partage en espèces ou en nature ? _____	38
Réalisation du partage _____	39
1) Reprise des apports _____	39
2) Remboursement du capital et versement d'un boni de liquidation _____	39
a) Le passif a été intégralement payé _____	39
b) Le passif n'a pas été intégralement payé _____	40
Constatation du partage _____	41
Fiscalité du partage _____	42
Formalités _____	43
Enregistrement du procès-verbal de clôture de liquidation _____	43
Publication d'un avis de clôture de liquidation dans un journal d'annonces légales _____	43
Dépôt d'un dossier de radiation au greffe du Tribunal de commerce _____	45
Déclarations fiscales _____	46
1) Impôt sur les sociétés _____	46

2) TVA _____	46
3) Cotisation foncière des entreprises (CFE) _____	47
4) Taxe sur les salaires _____	47

Taxation du boni de liquidation perçu par les associés _____	48
---	-----------

Questions/ Réponses _____	49
----------------------------------	-----------

Une SARL dissoute peut-elle renaître ? _____	49
--	----

La dissolution de la SARL peut-elle être fautive ? _____	49
--	----

Certaines circonstances peuvent-elles rendre la liquidation inutile ? _____	49
---	----

Etapes à suivre

Comment dissoudre une SARL ?

Il existe deux façons de mettre fin à une société : la dissolution liquidation amiable et la liquidation judiciaire. Alors que la première est menée par les associés et le liquidateur qu'ils ont désigné, la seconde est gérée par le Tribunal de commerce.

1) La société n'est pas cessation des paiements

Pour mettre fin définitivement à une société, il faut la dissoudre puis la liquider. Il n'y a pas de liquidation possible sans dissolution préalable et inversement (sauf dans le cas d'une EURL) :

- La dissolution est le premier pas vers la fermeture de la société. Elle permet de mettre un terme à ses activités.
- La liquidation consiste à vendre les biens et à régler les dettes de la société, de façon à déterminer l'actif net pour la distribution éventuelle du boni de liquidation. Après le partage de l'éventuel boni de liquidation, la société est radiée.

En pratique, la dissolution-liquidation d'une SARL nécessite de suivre 5 étapes bien distinctes :

1. La réunion d'une assemblée générale extraordinaire afin de lancer la procédure de dissolution-liquidation, de fixer le siège de la liquidation et de nommer le liquidateur.
2. La réalisation de 3 formalités :
 - Enregistrement du procès-verbal de dissolution auprès du centre des impôts.
 - Publication d'une annonce légale de dissolution.
 - Dépôt du formulaire M2 au CFE, accompagné de pièces justificatives.
3. L'établissement des comptes de clôture de liquidation.
4. La réunion d'une assemblée générale extraordinaire afin de clôturer la liquidation, de donner quitus au liquidateur, et de constater la clôture de la société.
5. La réalisation de 3 formalités :
 - Enregistrement du procès-verbal de clôture de liquidation au centre des impôts (uniquement s'il fait apparaître un boni de liquidation).
 - Publication d'une annonce légale de liquidation.
 - Dépôt du formulaire M4 au CFE, accompagné de pièces justificatives.